

**DE LA
GRANDE LOGE
NATIONALE FRANÇAISE**

**A LA
GRANDE LOGE
TRADITIONNELLE
ET
SYMBOLIQUE**

A l'intérieur de la Grande Loge Nationale Française, la situation des Frères appartenant au R.E.R. s'était souvent heurtée à une conception formaliste qui leur était vite apparue comme un carcan difficilement supportable.

En effet, en échange de la reconnaissance de la Grande Loge d'Angleterre, ils devaient admettre :

- la prépondérance d'une majorité statutaire de 3/4 de membres étrangers, contre 1/4 de membres français ;
- les exclusives lancées contre les autres Obédiences au nom de principes figés ;
- le refus de considérer qu'un Maçon est libre dans une loge libre ;
- l'impossibilité de développer le R.E.R. au sein de La Grande Loge Nationale Française, en raison de l'hostilité de nature administrative qu'ils rencontraient.

Ils essayèrent de dissiper ce malaise au cours d'un convent qui se tint le 22 février 1958. Ils ne purent même pas prendre la parole pour exposer leurs propositions.

En signe de protestation, les deux Grands Surveillants, suivis d'une trentaine de Frères, la plupart Grands Officiers, quittèrent le Temple.

A ce groupe s'ajoutèrent quatre Loges du Nord : « Les Philadelphes », « Entente », « Sagesse », « Baudoin de Flandre » et trois Loges parisiennes : « Le Centre des Amis », « Les Amis Vigilants », « St-Claudius ».

C'est ainsi que prit naissance une nouvelle obédience gardant le titre de Grande Loge Nationale Française, et ajoutant « Opéra », qui était le quartier où se tenait son siège social.

On pourrait être amené à penser, qu'ajoutant une scission à de nombreuses autres scissions, la nouvelle Obédience aggravait la division maçonnique, sans y porter remède.

Or, si à l'époque les Frères de la G.L.N.F. (OPÉRA) ont souhaité se détacher de leurs autres Frères, ce n'est que pour des raisons purement administratives et pour se soustraire à une tutelle pesante.

Le 2 octobre 1958, la Grande Loge Nationale Française publie son manifeste :

FRATERNITÉ HUMAINE, UNIVERSALISME

Tel est le message de la F.M., symbolisé par les Trois Lumières traditionnelles.

Sa raison d'être ?

Rester le point de convergence de toutes les forces spirituelles.

Or, par un déplorable paradoxe, nous constatons que la Maçonnerie, et singulièrement en France, est, de nos jours, sur le plan humain, profondément divisée.

Si, par définition, l'Ordre Maçonnique est un, certaines Obédiences ne lancent pas moins des exclusives contre d'autres obédiences. Au nom de Landmarks plus ou moins hypothétiques, qui cachent des prétextes trop humains, la qualité initiatique est parfois déniée à d'excellents Maçons.

Ces pénibles divergences sont dues à l'oubli du principe même de l'Ordre Maçonique, de ce que nous nommerons le « LAND-MARK DES LANDMARKS » :

« LE MAÇON LIBRE DANS LA LOGE LIBRE »,

la seule unité initiatique, donc organique, de la F.M. étant la Loge, souveraine et indépendante, composée de Frères, eux-mêmes souverains et indépendants, devant le seul jugement de leur propre conscience.

C'est pour répondre à leurs aspirations profondes, c'est pour travailler avec nous à la puissance et à l'éclat de l'Ordre, que nous demandons à ces Frères, comme à leurs Obédiences, d'entendre notre appel et de nous aider.

Il s'agit de rompre avec la tentation des querelles byzantines, et de contribuer à la rénovation de la véritable fraternité maçonique, afin qu'elle redevienne une réalité constructive.

Loin de proférer des anathèmes, notre organisation se veut paisible, et un lieu de rencontre instructif entre Frères venant de tous les points de l'horizon maçonique.

Nous ne formulons AUCUNE EXCLUSIVE. Nous serons honorés de recevoir des Frères qui, TOUT EN RESTANT ATTACHÉS A LEUR PROPRE GROUPEMENT — nous insistons avec force sur ce point — exprimeront le souhait de participer à nos travaux rituels et d'ordre spirituel.

Notre conviction profonde est que c'est par sa valeur intellectuelle ou morale, par son rayonnement social ou spirituel, que chacun prouve l'AUTHENTICITÉ de son initiation. Et le reste n'est qu'arguties.

Participer à nos travaux, comme affiliés, ou comme Frères visiteurs, c'est un acte de foi dans les destinées de l'Ordre, et de cet Ordre qui transcende les contingences spatiales et temporelles, et qui a reçu la mission de bâtir le Temple dont nous sommes tous les pierres vivantes.

Que peut-on ajouter à ce manifeste qui explicite parfaitement la position de la G.L.N.F. (Opéra) sinon préciser que par les Trois Grandes Lumières il est bien question du Volume de la Loi sacrée, de l'Équerre et du Compas, et que les travaux s'effectuent au nom du Grand Architecte de l'Univers ?

Si les Frères de la G.L.N.F. (Opéra) se sont séparés de leurs autres Frères, ce n'est que pour des raisons purement administratives n'affectant en rien leur souci, et leur pratique, d'une Maçonnerie en tous points traditionnelle.

Serait-il, pour eux, raisonnable et fraternel, de se figer dans un narcissisme obédientiel ne pouvant, en aucune façon, permettre aux hommes de se rencontrer ?

L'ouverture qu'ils ont tentée vers tous les autres Maçons, même si certains de ceux-ci sont, moins qu'eux-mêmes, respectueux des formes rituelles, correspond à un profond désir d'œcuménisme.

Ils estiment ce désir, et l'attitude que sa réalisation entraîne, humainement beaucoup plus valable que si, au nom de comportements prétendus meilleurs, ils se mettaient à part.

*

* *

Le retour à l'Universalisme, la fin des querelles stériles, la prééminence de la Loge sont les principes auxquels sont attachés les Frères qui adhèrent à la Grande Loge Nationale Française (Opéra).

Pour que le monde maçonnique l'estimât crédible, il appartenait à la nouvelle obédience de faire ses preuves. Ce fut l'objectif de son premier Grand Maître, Vincent Planque, et de ses premières initiatives.

Elles eurent rapidement un certain retentissement puisque fin novembre 1960, la Grande Loge de France offrit de l'accueillir en son sein.

Malgré l'intérêt que pouvait présenter cette offre, la Grande Loge Nationale Française (Opéra) préféra garder son autonomie, chèrement acquise, et réaliser cette rencontre dans le cadre d'un organisme qui devait regrouper les Maçonneries dites « libérales ».

Cet organisme fut fondé le 22 janvier 1961 à Strasbourg. C'est le « Centre de Liaison et d'Information des Puissances Maçonniques, Signataires de l'Appel de Strasbourg » (CLIPSAS).

Onze puissances maçonniques exerçant leur souveraineté dans dix pays différents, élaborèrent une charte basée sur le respect absolu de la liberté de conscience, l'établissement entre elles de relations fraternelles, et l'ouverture de leurs Temples, en toute réciprocité, à tout Franc-Maçon ayant reçu la lumière dans une Loge « Juste et Parfaite ».

En 1962, fut créé le « Grand Prieuré de France » qui permettait au R.E.R. l'accession à l'Ordre Intérieur du Régime.

Le 1^{er} juin 1965, le Grand Maître Pierre Fano, qui avait succédé à Vincent Planque, signait un Traité d'Alliance Fraternelle avec le Grand Orient et la Grande Loge, qui assurait la reconnaissance de la place de la Grande Loge Nationale Française Opéra dans la Maçonnerie française.

En 1977, le Frère Pierre Massiou succéda au Grand Maître Pierre Fano et instaura le principe d'une réunion bi-annuelle des Vénérables Maîtres afin de compléter celles qui existaient institutionnellement lors des convents et des tenues de Grande Loge.

Entre temps, la Grande Loge Nationale Française avait quitté l'avenue de l'Opéra et avait pu installer la majorité de ses Loges

parisiennes rue Puteaux, grâce à l'hospitalité de la Grande Loge de France.

Au Conseil Fédéral du 1^{er} décembre 1979, fut prise la décision d'installer l'Obédience dans les locaux qu'elle occupe actuellement.

Cette location fut conclue sous le nom de C.E.R.T.H.C. (Centre d'Études et de Recherches Traditionnelles, Historiques et culturelles). C'est sous ce nom que s'effectuent toutes les relations extérieures administratives de l'Obédience.

Simultanément fut créé le « Centre de Recherches et d'Études Opératives et Scientifiques » (C.R.E.O.S.) dont l'objet est la publication régulière d'une revue dénommée « Epistolae Opéra, qui constitue un trait d'union indispensable entre tous les Frères de l'Obédience.

L'année 1980 fut marquée par l'élection de Roger Santelli à la Grande Maîtrise, l'aménagement et l'installation des nouveaux locaux.

Elle marqua également la prise de conscience de la nouvelle dimension prise par la Grande Loge Nationale Française Opéra. Le nombre des Loges réveillées ou nouvellement créées dont la progression se vérifie chaque année, montre bien le dynamisme de l'Obédience et pose de nouveaux problèmes administratifs auxquels s'attelle le nouveau Grand Maître, en créant un secrétariat général en sus du secrétariat fédéral.

Dans le domaine de l'Ordre Intérieur, le Convent exceptionnel du 19 juin 1982 approuve un accord passé pour 6 ans, entre l'Obédience et le Grand Prieuré de France.

Par cet accord : « Les deux puissances maçonniques entendent conjuguer leurs efforts pour promouvoir la pratique du R.E.R. dans toute son authenticité et dans le respect des règles instaurées dès l'origine du Régime, notamment par le Convent général de Wilhemsbad en 1782 ».

Lors du Convent du 9 janvier 1982 fut ratifié le changement d'appellation de l'obédience en « Grande Loge Traditionnelle et Symbolique Opéra » qui permet de dépasser le contexte national et distingue mieux son originalité et ses spécificités.

Enfin, en novembre 1982, le bicentenaire du Convent de Wilhemsbad fut célébré, sur les lieux mêmes où il se tint en 1782, avec la plus grande solennité.

Il appartient au T.R.G.M. suivant, Christian Lefevre, élu au Convent du 8 janvier 1983, lors de la commémoration du 25^e anniversaire de l'Obédience, de donner toute sa signification à ce qu'elle représente et toute sa justification à son action :

« Avec les Frères du Conseil Fédéral et du Grand Collège Fédéral, il faut avoir la connaissance que notre présence dans le monde maçonnique français et international, doit être un témoignage permanent. Témoignage que la Franc-Maçonnerie traditionnelle et symbolique est nécessaire pour que soit maintenue la vie initiatique dans toute sa pureté, loin des tumultes des mondes religieux, profane et politique, afin que perdure la Tradition ».

Déclaration à laquelle adhère le nouveau T.R.G.M. Étienne Taddei élu le 11 janvier 1986 et qui continue à être mise en pratique au sein des Ateliers de la G.L.T.S.
